

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie les petits zhiboux	Numéro de permis 2022020	Date d'inspection Le 28 octobre 2025		
Nom de l'établissement Garderie les petits zhiboux		Numéro de téléphone (506) 727-0081		
Adresse 642 Des Acadiens Boulevard Bertrand NB E1W 1G8				
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de la visite de surveillance effectuée en début de matinée, le respect du ratio enfants/éducatrices a été constaté.

- Une observation a été menée sur l'approche pédagogique positive envers les enfants, dans le but d'identifier les besoins des éducatrices et les outils à mettre en place afin de les soutenir.

À mon arrivée, les enfants étaient engagés dans des jeux libres avant de se préparer pour la collation, laquelle est fournie par les parents. Les éducatrices des groupes de 3 et 4 ans démontrent une écoute attentive envers les enfants. Lors d'une activité de chasse au trésor d'Halloween, un enfant a exprimé le souhait de ne pas participer. Une éducatrice est sortie à l'extérieur du local pour chanter des comptines d'Halloween pendant que l'autre préparait l'activité avec l'enfant restant.

- Une discussion a eu lieu avec les éducatrices du groupe des 2 ans afin de mieux comprendre les observations faites sur les enfants ainsi que les échanges avec les parents.

Plusieurs échanges ont été réalisés avec l'ensemble des éducatrices pour les accompagner et les soutenir dans leur pratique professionnelle.

- Le repas du midi a été observé : les enfants ayant accès à la cafétéria ont reçu du macaroni accompagné d'une compote en dessert, tandis que les autres ont consommé leur repas provenant de leur boîte à lunch. Le moment de la sieste a également été observé. Les éducatrices veillent à instaurer un environnement calme, réduisant les bruits et échangeant doucement avec les enfants pour favoriser l'endormissement.

- Tous les dossiers administratifs requis sont conservés sur place, conformément aux exigences réglementaires.

Une discussion a été menée concernant les présences des enfants, afin de mieux comprendre les absences ponctuelles ou partielles au cours de la journée. Finalement, discussion avec l'exploitante afin d'expliquer la démarche et comment soutenir les éducatrices.

original signé par
Sylvie Richardson

Le 28 octobre 2025

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Tricya Downing

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 28 octobre 2025

Date